

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**9 JUILLET 2009**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Crèche des Ecuers –  
Restructuration et  
rénovation de l'hôtel des  
comtes d'Auvergne –  
Autorisations  
d'urbanisme**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 10 juillet 2009  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 17 juillet 2009  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 juin 2009

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services

  
François LANSIART

L'an deux mille neuf, le 9 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 2 juillet deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADY, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN  
Monsieur BAZIN d'ORO à Madame MAUVAGE  
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD  
Monsieur BLANC à Monsieur QUÉMARD  
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur FAVREAU

**N° DE DOSSIER** : 09 E 05

**OBJET** : CRÈCHE DES ÉCUYERS - RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION DE L'HÔTEL  
DES COMTES D'Auvergne - AUTORISATIONS D'URBANISME

**RAPPORTEUR** : Madame PERNOD-RONCHI

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Lors de sa séance du 29 avril 2009, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions et toutes les autorisations administratives nécessaires à la création d'un nouvel établissement de petite enfance dans l'ancien hôtel des Comtes d'Auvergne, situé 7 rue des Ecuys.

Le projet prévoit la création d'une crèche d'une capacité d'accueil de 50 à 60 berceaux et d'un logement.

Un jury de concours a été créé par le Conseil Municipal pour désigner le maître d'œuvre du projet. Ce jury, présidé par Monsieur le Maire, a désigné le lauréat le mardi 30 juin 2009 parmi les quatre candidats qui ont été admis à concourir : il s'agit de l'agence d'architectes Eloi du Rivau et associés.

Pour mener à bien la poursuite de cette opération, les démarches réglementaires d'urbanisme imposent que Monsieur le Maire soit autorisé par le Conseil Municipal à déposer la demande de permis de construire.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- engager les démarches réglementaires d'urbanisme nécessaires à la réalisation de cette opération,
- signer tout document s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines